

## Accords fiscaux—Loi

**M. Blais:** Combien de délégués dans Bellechasse?

**M. Cassidy:** Je note le fait que notre parti a maintenant fait une percée dans la province de Québec et nous n'irons jamais en arrière après cette percée. Nous sommes maintenant un des trois partis majeurs sur le plan national du pays parce que nous avons doublé en termes de sondage, madame la Présidente, l'appui qui existe pour le parti conservateur au Québec. Et effectivement, je crois que c'est bon pour notre pays que les conservateurs se soient établis à Québec et que même avec les mauvais sondages qui existent et existeront en 1988-1989 que quelques-uns des députés conservateurs seront réélus lors de la prochaine campagne électorale. Certains. Certains, peut-être cinq, peut-être dix, je ne sais pas, mais certains. Mais ils vont former une compagnie avec des députés néo-démocrates qui viendront aussi de la province de Québec et qui seront élus par la province de Québec pour la première fois depuis l'élection du député CCF de la province de Québec dans les années 1940.

Et, madame la Présidente, je dis bien à mon ami, le secrétaire parlementaire, que c'est une bonne chose que, après la prochaine élection, nous verrons un parti libéral avec des députés dans l'Ouest du pays, après beaucoup d'années sans aucune représentation. Le NPD aura des députés du Québec et des provinces de l'Atlantique, le parti conservateur aussi. Mais il est très important, du fait que nous avons trois partis majeurs qui se présentent devant la population, de mettre l'accent sur le plein emploi et sur un engagement qu'on va combler les disparités régionales et qu'on va créer un gouvernement au Canada qui assurerait que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes qui sont capables de travailler et qui veulent travailler vont trouver de l'emploi et que leur gouvernement au niveau fédéral s'engagerait à assurer que le plein emploi sera une réalité dans notre pays.

Je termine en disant, madame la Présidente, que si les autres partis, les vieux partis ne veulent pas, ne désirent pas adopter cet engagement comme l'a fait le gouvernement de Mackenzie King durant les années 1940, ils vont trouver effectivement qu'ils seront mis sur une tablette de l'histoire puisque c'est notre parti, le Nouveau parti démocratique, qui va prendre le pouvoir pour donner aux Canadiens et aux Canadiennes ce qu'ils désirent d'un gouvernement.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Questions ou commentaires: l'honorable député de Québec-Est (M. Tremblay).

**M. Tremblay (Québec-Est):** Madame la Présidente, l'honorable député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) a commencé son exposé en disant que la péréquation dans la province de Québec avait été coupée. Je pense qu'il n'a pas tellement compris le projet de loi C-44. Ce n'est pas vrai du tout, madame la Présidente, et je ne comprends pas que l'honorable député d'Ottawa-Centre n'ait pas réalisé cela. Il devrait regarder de façon plus appropriée et plus en détail le projet de loi C-44. En effet, madame la Présidente, et c'est écrit noir sur blanc, la péréquation qui est accordée au Québec, qui se chiffrait à 2 milliards 680 millions de dollars en 1986-1987, totalisera en 1987-1988 2 milliards 783 millions de dollars, ce qui donne une augmentation nette de 103 millions de dollars. Est-ce que le député d'Ottawa-Centre peut expliquer aux députés de cette Chambre ce qu'il voulait sous-entendre en commençant son exposé par une information des moins fondée?

**M. Cassidy:** J'apprécie le commentaire de l'honorable député de Québec-Est (M. Tremblay). Les chiffres que j'avais devant moi, et j'ai posé une question à l'honorable ministre des Finances le 2 mars à ce sujet, indiquaient que les paiements de péréquation au Québec seraient coupés de 71 millions de dollars, et si on regarde le total des transferts fiscaux et de péréquation payé à la province de Québec, on verra une augmentation de seulement 7 millions de dollars. Lors de cette période des questions le 2 mars, j'ai posé la question au ministre des Finances, à savoir comment il peut expliquer le fait que l'Ontario, avec un taux de chômage de 6,6 p. 100, recevrait une augmentation, en termes de paiements de transferts et des autres paiements fédéraux, de 550 millions de dollars en même temps que le Québec, avec un taux de chômage qui excède 10 p. 100, recevrait seulement 7 millions de dollars de plus au total, une diminution de 71 millions de dollars. Alors voilà les chiffres. Je n'ai pas le détail devant moi, mais voilà les chiffres que je viens de citer.

Madame la Présidente, puisque le député a posé la question de l'impact sur le Québec, je pourrais aussi mentionner le fait que le Québec souffre et va souffrir effectivement une perte d'environ 30 millions de dollars à cause du fait que le gouvernement a exclu spécifiquement les paiements, la taxe sur le bois d'oeuvre dans ses calculs de péréquation. Effectivement, le résultat de cette décision d'exclure la taxe sur le bois d'oeuvre, c'est que le Québec va perdre 30 millions seulement dans ce domaine.

**M. Tremblay (Québec-Est):** Madame la Présidente, juste dans le but de clarifier les données qui semblent incomplètes dans les mains de notre collègue d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), incluant la péréquation et d'autres programmes de transferts, la contribution du gouvernement fédéral totalisera au-delà de 8 milliards 600 millions de dollars pour la province de Québec en 1987-1988.

**M. Cassidy:** Effectivement, c'est plus difficile à la Chambre, madame la Présidente, de faire une bataille de chiffres. J'ai donné les chiffres qui m'ont semblé raisonnables, selon les données qui nous ont été fournies par le gouvernement, et effectivement, j'ai posé et je pose encore la question, c'est la suivante: Comment se fait-il que si le gouvernement est voué à réduire les disparités, que le Québec reçoit une augmentation qui semble être minime? J'ai cité un chiffre en totalité pour les transferts fiscaux, la péréquation de sept millions de dollars, en même temps que l'Ontario avec toute la croissance économique du pays concentrée dans le secteur sud de l'Ontario reçoit une augmentation de 550 millions de dollars. J'ai posé la question autrefois: comment se fait-il que de janvier 1986 jusqu'à janvier 1987, selon les chiffres qui viennent de Statistique Canada, parmi les 137 000 emplois qui ont été créés au pays, seulement 5 000 ont été créés dans les neuf provinces et 132 000 sont créés en Ontario? Est-ce que c'est vraiment l'égalité que cherche le gouvernement? Comment le Québec et les autres provinces peuvent-ils vraiment résoudre le problème des disparités? Comment vont-ils recevoir des revenus adéquats en termes de fiscalité pour payer les programmes nécessaires, pour assurer le développement économique nécessaire si les augmentations d'emplois sont concentrées fortement dans une province, effectivement dans le sud de l'Ontario? C'est une question. Le ministre des Finances nous dit souvent qu'il